Fédération sociétés d'études

L'écho de la presta !

Seul, on est rien ! Ensemble, on peut tout !

JANVIER 2014 – BULLETIN N° 16

L'ANNÉE COMMENCE MAL !

La ***CGT*** vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 même si celle-ci ne s'ouvre pas sous les meilleurs hospices.

Côté rémunération, la hausse du SMIC horaire au 1er janvier 2014 d'un montant de 0,10 € (*passant de 9,43 € à 9,53 €*) est dérisoire par rapport à la baisse drastique de pouvoir d'achat que subit l'ensemble des salarié-e-s depuis des années.

Cette augmentation a, comme souvent dans cette branche, une incidence forte sur la grille conventionnelle de rémunération où les 4 premiers coefficients se retrouvent de facto en dessous du niveau du SMIC. Cette situation engendre de facto une non-reconnaissance des savoirs et des compétences développés par le personnel. Celui-ci est donc victime de fait d'une déqualification.

Voici des années que la ***CGT*** dénonce cet état de fait qui se renouvelle à chaque augmentation du SMIC. Les patrons ne sont nullement gênés par cette situation car plus les salaires versés sont proches du SMIC, plus ils bénéficient d'allégement d'impôts ou de cotisations sociales (*déduction Fillon, Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, etc.*).

Malheureusement sans un rapport de force suffisant et la mobilisation du plus grand nombre de salarié-e-s, cette situation ne risque pas de changer de ci-tôt.

Il n'y a donc pas grand-chose à attendre des prochaines négociations salariales qui s'ouvrent dans le branche courant janvier.

Autre point noir en ce début d'année, la survie du notre système de prévoyance (*incapacité, invalidité, décès*) déficitaire du fait d'une dégradation croissante des conditions de travail dans les entreprises des secteurs couverts par la convention collective.

D'ailleurs, l'opposition farouche du patronat à toute mise en œuvre d'une étude de la sinistralité pour comprendre ce qui générait une hausse massive d'arrêts de travail de longue durée, est principalement motivée par le fait que celui-ci ne veut pas voir remis en cause son organisation du travail. Ce qui à l'aube de l'ouverture de négociation sur la création d'une complémentaire santé au sein de la branche, laisse présager le pire en matière de garanties couvertes par ce nouveau dispositif. Gageons qu'encore une fois, les droits seront limités au stricte minimum légal.

Pour autant, l'année 2014 pourrait parfaitement mieux se finir qu'elle a commencé. Il suffit pour cela que les salarié-e-s se mobilisent pour défendre leurs droits, mais aussi réclamer une partie des richesses que leur travail génère.

Dans ce cadre, la ***CGT*** est, et sera toujours, là pour vous aider à vous organiser et à prendre en main votre avenir de salarié-e-s, et ce afin que l'année 2014 soit vraiment bonne et heureuse.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (*cocher la case correspondante*) :

☐ Employé ☐ Technicien ☐ Agent de maîtrise

☐ Cadre ☐ Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.

Fédération CGT Des Sociétés d'Etudes

263, Rue de Paris — Case 421 — 93514 Montreuil cedex

Tél : +33 1 55 82 89 41 — Fax : +33 1 55 82 89 42

Courriel : ccnpresta@cgt.fr — Site Internet : http://www.soc-etudes.cgt.fr/